



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 8711

## Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement sur la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et notamment sur les conditions d'emploi des personnes handicapées. Il lui demande de lui faire connaître le nombre de personnes handicapées recrutées par son ministère pour l'année 2007 et ses prévisions pour l'année 2008.

## Texte de la réponse

M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement partage la préoccupation de l'honorable parlementaire concernant l'insertion des travailleurs handicapés dans l'administration. Il signale cependant que son secrétariat d'État ne dispose d'aucune administration propre et que son équipe se limite aux seuls collaborateurs de son cabinet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Nay](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8711

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** Relations avec le Parlement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 2007, page 6670

**Réponse publiée le :** 11 décembre 2007, page 7866